CE DOCUMENT N'EST PAS UNE CONVENTION DE STAGE



IMPRIMÉ CONTACT POUR DEMANDE DE STAGE CONVENTIONNÉ STAGE EN France (hexagone et territoires français d'outre mer)

Après accord, l'étudiant saisira sa convention sur Pstage dans son Espace Numérique de Travail

FORMATION						
Diplôme préparé :						
ETUDIANT(E)						
Nom (en capital) : (nom d'état civil suivi du nom d'épouse) Prénom :				N° d'étudiant(e) :		
	N°: Ru	e :	l			
Adresse durant le stage :	Complément d'adresse :					
	Code Postal :	Commune :				
N° de téléphone : N° de portable : N° de portable :						
E-mail:						
Couverture sociale Si vous êtes nouvel(le) étudiant(e) cette année, vous devez penser à créer un espace personnel d'assurance maladie en ligne, le compte ameli. Si vous poursuivez vos études, vous devez vous assurer que vous avez bien fourni des informations à jour à votre mutuelle, notamment votre adresse postale et votre RIB.						
Pour les étudiants étrangers : l'inscription à l'Assurance Maladie des nouveaux étudiants étrangers se fait à travers un site internet dédié : etudiant-etranger.ameli.fr . Cette démarche est à effectuer obligatoirement une fois arrivé sur le territoire, et après le paiement de la cotisation "vie étudiante" (CEVEC) auprès du CROUS et de l'inscription auprès de l'établissement d'enseignement supérieur.						
ETABLISSEMENT D'ACCUEIL						
Nom de l'établissement (en n	najuscule):					
Nom et Prénom du Respons	sable de l'Etablissen	nent:				
Titre du Responsable de l'Etablissement :						
N° de SIRET : Code NAF (APE) : Effectif de l'établissement :						
(ou numéro d'agrément pour une a	ssociation)	(dernière version)				
	Association	Entreprise d'insertion	Entrepr	ise individuelle La Entreprise public/SEM		
	Entreprise privée EURL Mutuelle/Coopérative SA					
Statut juridique :	SARL SAS SNC					
Administration (Etes-vous salarié de l'administration qui va vous recevoir en stage ? U Oui U N						
	Autre (à indiquer):					
	N°: Rue:					
Adresse de l'établissement :	Complément d'adre	esse :				
	Code Postal :	Commune :				
SIGNATURE ELECTRONIQUE DE LA CONVENTION DE STAGE EN FRANCE						
Adresse mail du/de la représentant/e légal/e de l'établissement d'accueil ou de son délégataire :						
☐ Merci de cocher cette case si la signature électronique n'est pas acceptée						
LIEU DE STAGE						
Service d'accueil du stagiaire :						
Nom – prénom et titre du responsable de service :						
Adresse du lieu de stage (si différent de l'adresse de l'établissement d'accueil) :						
N°: Rue:						
Complément d'adresse :						
Code Postal :						

PERIODE – GRATIFICATION ET THEME DU STAGE						
Date de stage :						
Le stage se déroulera du						
Interruption prévue du (ex : fermeture, examens) :						
Quotité de temps travaillée :						
Temps plein : h mn /semaine						
Temps partiel : h mn /semaine puis compléter les lignes ci-dessous :						
Indiquer les horaires de travail :						
pour l'ensemble de la période de stage						
pour les semaines définies ci-dessous (indiquer les numéros des semaines de stage) :						
Nombre total d'heures de présence effective sur le lieu de stage : (le total ne peut excéder 924 heures de stage effectives)						
Gratification (1): NON OUI, montant de la gratification (heure/mois – brut/net): (Le versement de la gratification est obligatoire au-delà des 308 heures de stage sur l'année universitaire) Avantages en nature et en espèces :						
Thème du stage :						
<u>Description des tâches, missions, détails</u> :						
Compétences à acquérir ou à développer :						
TUTEURS DE STAGE						
Enseignant-référent	Tuteur professionnel					
Nom – Prénom :	Nom – Prénom :					
Titre:	Titre:					
Service :	Service :					
Téléphone :	Téléphone :					
Adresse mail :	Adresse mail :					
Date et signature de l'enseignant référent de l'Université d'Artois :	Date et signature du tuteur professionnel de l'établissement d'accueil :					

(1) Le montant horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale sauf montant supérieur défini par convention de branche ou accord professionnel (montant de l'heure effective de stage : 4.35 € en 2025, ce montant peut faire l'objet de modification par décret).